

Procédure de protection des données personnelles (RGPD)

Présentation et objectif de la procédure

Enerfip Gestion, dans le cadre de son activité de société de gestion, traite les données personnelles de ses clients, investisseurs personnes physiques et dirigeants ou bénéficiaires effectifs des Porteurs de Projets.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur le 25 mai 2018 du Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (le « Règlement Général pour la Protection des Données »), Enerfip Gestion a souhaité clarifier sa politique interne de traitement des données à caractère personnel. Les termes utilisés dans la procédure ont le sens qui leur est donné par le Règlement Général pour la Protection des Données. Compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités des traitements mis en œuvre par Enerfip Gestion ainsi que des risques pour les droits et libertés des personnes physiques, Enerfip Gestion met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que le traitement est effectué conformément au présent règlement. Ces mesures sont réexaminées et actualisées lorsque nécessaire.

Traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Enerfip Gestion

Enerfip Gestion s'assure que les traitements de données à caractère personnel réalisés par Enerfip Gestion sont :

- nécessaires à la réalisation de l'activité de société de gestion d'Enerfip Gestion; ou
- rendus obligatoires par les règles légales ou réglementaires auxquelles Enerfip Gestion est soumise; ou
- consentis par l'acceptation de la politique de confidentialité.

Cartographie des données à caractère personnel traitées

Enerfip Gestion collecte, avec le consentement des investisseurs personnes physiques, des données à caractère personnel les concernant.

Visiteur

Enerfip Gestion collecte l'adresse IP des visiteurs de son site.

Dans un premier temps, Enerfip Gestion recueille le prénom, le nom de famille, l'adresse courriel et le mot de passe, des Investisseurs.

Dans un second temps, conformément aux réglementations concernant la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, Enerfip Gestion recueille les informations d'identification des Investisseurs. Sont ainsi collectés deux justificatifs

d'identité (carte nationale d'identité ou passeport notamment). Dans certains cas, un justificatif de domicile de moins de trois mois des Investisseurs peut être demandé. Conformément aux obligations réglementaires imposées aux sociétés de gestion, Enerfip Gestion recueille, dans le questionnaire financier, les informations relatives à la situation financière, aux connaissances, à l'expérience et aux objectifs financiers de l'Investisseur approuvé.

Pour les dirigeants et les bénéficiaires effectifs des Porteurs de Projet, Enerfip Gestion recueille (i) un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un *curriculum vitae* du dirigeant du Porteur de Projet, (ii) un justificatif d'identité et un justificatif de domicile des personnes détenant, directement ou indirectement, plus de 25% du capital ou des droits de vote du Porteur de Projet ou exerçant, par d'autres moyens, un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale des associés ou actionnaires du Porteur de Projet.

Recueil du consentement

Enerfip Gestion recueille le consentement de l'Investisseur au traitement de données à caractère personnel le concernant (demande de cocher la case « Oui » à la question « Autorisez-vous Enerfip Gestion à collecter certaines données à caractère personnel telles que définies dans notre politique de Confidentialité ci-dessous ? »).

Enerfip Gestion s'assure que le consentement des investisseurs est recueilli de façon libre, éclairée et univoque.

La preuve de ce consentement est archivée automatiquement par Enerfip Gestion dans l'espace personnel du client (nominatif pour les Investisseurs, ou relié à une adresse IP pour les Visiteurs).

Sécurité du traitement

Enerfip Gestion met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité des données adapté au risque, et notamment :

- la sécurisation du stockage physique des données à caractère personnel (local à archives sécurisé par un accès badge) ;
- la sécurisation du stockage électronique des données à caractère personnel (serveur) ;
- la sécurisation des accès aux données à caractère personnel (vérification et limitation des habilitations : limitation des accès aux logiciels, la mise en place de mots de passe, sécurisation de l'accès via VPN) ;
- le cryptage des données stockées (PC portables)
- la modification périodique des mots de passe ;
- la réalisation de tests de hacking réguliers du système informatique ;
- pour les données conservées dans le cloud, la vérification annuelle de la conformité à la réglementation du prestataire ;

Enerfip procède une fois par an à un audit interne afin d'évaluer la sécurisation des données à caractère personnel collectées.

Sous-traitance

Les données personnelles des clients d'Enerfip Gestion peuvent être partagées avec :

- le dépositaire central de titres (BFCM - AM) car Enerfip Gestion est légalement tenue de faire appel à un dépositaire central de titres pour la comptabilisation des titres financiers souscrits. Par conséquent, sont communiquées les courriel, nom, prénom, justificatifs d'identité, justificatif de domicile et adresse IP au dépositaire central qui les stocke conformément à la loi, comme mentionné dans leurs CGU que vous pouvez consulter ici. Vos coordonnées bancaires sont en outre stockées chez notre dépositaire;
- A la société Enerfip qui fournit des services de financement participatif, dans le cadre d'une politique de co-investissement sur certaines offres proposées par Enerfip Gestion, conformément au programme d'activité d'Enerfip Gestion validé par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- À des fournisseurs de services d'Enerfip Gestion (gestionnaire de KYC, gestionnaire de serveur, prestataire de gestion de service client, prestataires d'e-mailing).

Fourniture d'informations aux personnes dont les données personnelles sont collectées

Sont fournies à chaque investisseur :

- l'identité et les coordonnées d'Enerfip Gestion en sa qualité de responsable de traitement ;
- les coordonnées d'Enerfip Gestion, notamment l'adresse courrier confidentialitegestion@enerfip.fr;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, notamment (i) les porteurs de Projet auquel les investisseurs ont souscrit, (ii) le prestataire de services de paiement d'Enerfip Gestion dans le cadre du suivi des flux monétaires liés aux collectes, ainsi le cas échéant, que dans l'hypothèse d'une gestion extinctive, (iii) le dépositaire central des titres dans le cadre de la suivi de la comptabilisation des titres financiers souscrits (iv) certains fournisseurs de services d'Enerfip Gestion (gestionnaire du serveur, prestataire de gestion de service client, prestataires d'e-mailing) et (v) dans l'hypothèse où Enerfip Gestion ne serait plus en mesure d'exercer ses activités, la société de gestion qui reprendrait ces activités ; Par ailleurs et conformément à la réglementation nationale et européenne applicable, les données personnelles des investisseurs peuvent être transmises aux autorités publiques dans le cadre d'une mission d'enquête particulière.

Par ailleurs et conformément à la réglementation nationale et européenne applicable, les données personnelles des investisseurs peuvent être transmises aux autorités publiques dans le cadre d'une mission d'enquête particulière.

- compte tenu de l'activité d'Enerfip Gestion, conformément à l'article L. 533-10 du Code monétaire et financier, la durée de conservation des données à caractère personnel fournis par l'Investisseur lors de la souscription ou de

l'inscription est en principe de cinq (5) ans à compter du remboursement total du dernier investissement réalisé par l'Investisseur ou, dans le cas où l'Investisseur n'a pas réalisé d'investissements, à compter de la dernière activité de celui-ci sur le Site. Elle peut être alignée sur la durée de l'engagement contractuel des investisseurs du fait d'une demande d'ordre auprès d'Enerfip Gestion. Ce deuxième cas de figure se présente dans le cas d'un investissement (passation d'ordres). Il est précisé que dans ce cas, le délai de cinq (5) ans ne commence à courir qu'au dernier remboursement effectué dans le cadre de cet investissement. Cependant, un archivage intermédiaire peut être demandé à Enerfip Gestion une fois le dernier remboursement effectué dans le cadre du dernier investissement détenu en portefeuille sur Enerfip Gestion.

- l'existence de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité des données à caractère personnel ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;
- l'existence d'un certificat d'adéquation pour chaque souscription reprenant les éléments du questionnaire financier dans le cadre des investissements des Fonds commun de placement à risques notamment ;

Droits des personnes concernées par les traitements de données à caractère personnel

Enerfip Gestion est en charge du traitement des demandes d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité ou d'opposition des personnes dont les données à caractère personnel sont collectées.

Il notifie à chaque destinataire à qui les données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification, effacement ou limitation de traitement effectuée.

[Droit d'accès](#)

Enerfip Gestion traite les demandes d'accès et fournit les informations suivantes :

- les finalités du traitement;
- les catégories de données à caractère personnel concernées;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales;
- lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée;
- l'existence du droit de demander au responsable du traitement la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel, ou une limitation du traitement des données à caractère personnel relatives à la personne concernée, ou du droit de s'opposer à ce traitement;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle;
- lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source;

- l'existence d'une recommandation automatisée, y compris un profilage et des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

Enerfip Gestion s'assure qu'est fournie à la personne concernée une copie des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement.

Ainsi, conformément à la réglementation, un utilisateur peut, sur simple demande, par tout moyen, obtenir une copie de ses données personnelles en notre possession set dans un délai de réception conforme avec la réglementation en vigueur. Une automatisation a été mise en place sur ce type de demande.

Enerfip Gestion demande le paiement de dix (10) euros pour toute copie supplémentaire demandée par la personne concernée.

Droit de rectification

Conformément à ses obligations règlementaires, Enerfip Gestion met régulièrement à jour les données à caractère personnel des investisseurs.

Sur exercice de son droit de rectification par la personne concernée, Enerfip Gestion rectifie, dans les meilleurs délais, les données à caractère personnel inexactes.

Sur fourniture d'une déclaration complémentaire, Enerfip Gestion complète les données à caractère personnel incomplètes.

Enerfip Gestion informe la personne concernée de ce que son droit de rectification ou de complément s'applique sans préjudice de son obligation de fournir uniquement des informations exactes et complètes à Enerfip Gestion, et qu'Enerfip Gestion ne peut être tenue responsable des conséquences éventuelles de la fourniture d'informations inexactes par l'Investisseur, notamment dans ses réponses aux questionnaire financier et dans les bulletins de souscription signés.

Droit à l'effacement

Enerfip Gestion traite, dans les meilleurs délais, les demandes d'effacement des personnes concernées.

Il accepte notamment ces demandes lorsque les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées.

Il informe la personne concernée qu'il ne peut accepter sa demande, au regard des finalités du traitement, ou lorsque la durée de cinq (5) ans pendant laquelle Enerfip Gestion est légalement tenue de conserver les données à caractère personnel de ses clients n'est pas expirée.

Droit à la limitation du traitement

Enerfip Gestion s'assure que la limitation du traitement des données à caractère personnel est mise en œuvre lorsque :

- l'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée, pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation;
- le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice;
- la personne concernée s'est opposée au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

En cas de limitation de traitement, Enerfip Gestion s'assure que les données à caractère personnel ne sont, à l'exception de la conservation, traitées qu'avec le consentement de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou encore pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un État membre.

Enerfip Gestion informe la personne concernée avant que la limitation du traitement ne soit levée.

Portabilité des données

Enerfip Gestion s'assure que les données à caractère personnel relatives à un investisseur sont conservées sur un support durable.

Enerfip Gestion conserve notamment une copie des réponses fournies au questionnaire financier, et des bulletins de souscription signés par un Investisseur.

Ces données sont fournies à la personne concernée sur simple demande de celle-ci.

En cas de cessation de son activité par Enerfip, celle-ci fait ses meilleurs efforts, sur demande de la personne concernée, pour que les données à caractère personnel soient directement transmises aux personnes assurant la reprise de l'activité d'Enerfip.

Droit d'opposition

Lorsque Enerfip reçoit une demande d'opposition au traitement de ses données par un investisseur, il l'informe qu'il ne peut y donner suite, les données traitées l'étant en vue de permettre l'exécution d'un contrat et du fait d'obligations légales et réglementaires.

Lorsque Enerfip reçoit une demande d'opposition au traitement de ses données par un internaute dont les données sont traitées à des fins de prospection, il s'assure que ces données ne soient plus traitées à ces fins.

Registre des activités de traitement

Enerfip Gestion tient un registre des activités de traitement effectués sous sa responsabilité. Ce registre comprend :

- le nom et les coordonnées du responsable du traitement, et du représentant du responsable du traitement ainsi que toutes les informations concernant le responsable conjoint du traitement ;
- les finalités du traitement;
- une description des catégories de personnes concernées et des catégories de données à caractère personnel;
- les catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, y compris les destinataires dans des pays tiers ou des organisations internationales;
- le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale ;
- dans la mesure du possible, les délais prévus pour l'effacement des différentes catégories de données;
- dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles visées à l'article 32, paragraphe 1 du Règlement Général sur la Protection des Données.

Ce registre est mis à jour deux fois par an par le délégué à la protection des données, qui est en mesure de le présenter à l'autorité compétente en cas de contrôle.

Politique de confidentialité

Enerfip Gestion tient à jour sur son site une politique de confidentialité librement consultable sur son site internet.